

# Emploi, rémunération et heures de travail, et postes vacants, août 2024

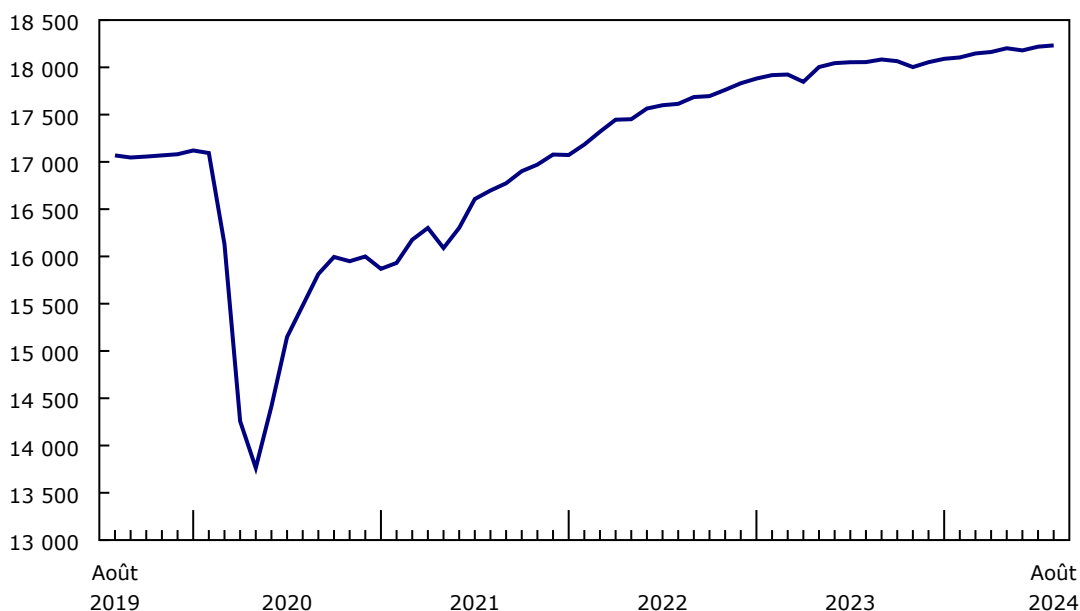
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le jeudi 31 octobre 2024

Le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux de leur employeur, mesuré en tant qu'« emploi salarié » dans le cadre de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail, a peu varié en août (+13 500), après avoir augmenté de 39 500 (+0,2 %) en juillet et diminué de 22 900 (-0,1 %) en juin. Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié était en hausse de 176 700 (+1,0 %) en août.

Parallèlement, le nombre de postes vacants a peu varié, s'établissant à 518 300 en août, après avoir diminué pendant trois mois consécutifs. Par rapport à août 2023, le nombre de postes vacants était en baisse de 176 300 (-25,4 %) en août 2024.

## Graphique 1 L'emploi salarié varie peu en août, après avoir augmenté en juillet

emploi salarié (milliers)



Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

En août, des augmentations mensuelles de l'emploi salarié ont été enregistrées dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (+12 000; +0,5 %), dans celui des administrations publiques (+5 400; +0,4 %) et dans celui du commerce de gros (+3 600; +0,4 %).

Ces augmentations ont été contrebalancées par les baisses survenues dans six secteurs en août, y compris les arts, les spectacles et les loisirs (-2 400; -0,8 %), les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement (-2 400; -0,3 %) et la construction (-1 700; -0,1 %). Les 11 autres secteurs ont enregistré peu de variation.



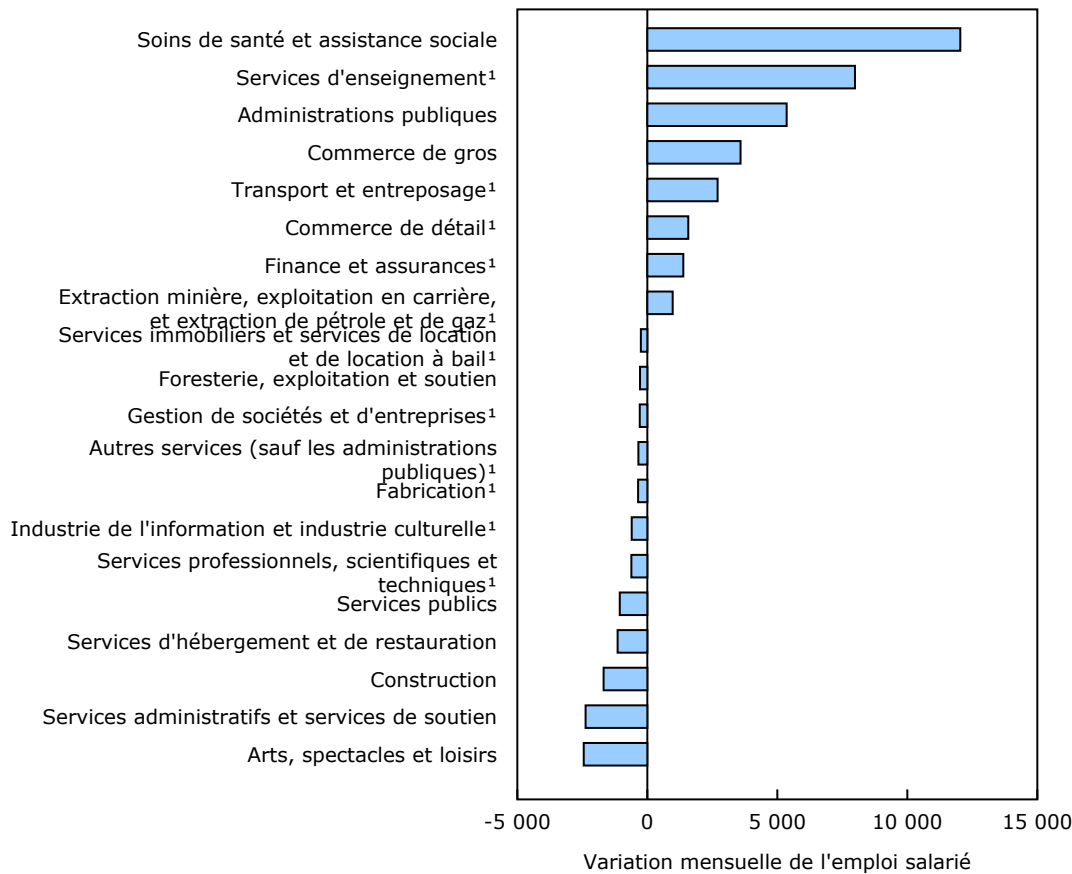
Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

**Graphique 2**

**L'emploi salarié progresse dans trois secteurs et diminue dans six autres**



1. Les variations de l'emploi salarié ne sont pas statistiquement significatives.

Source(s) : Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (2612), tableau 14-10-0220-01.

**L'emploi salarié progresse dans les soins de santé et l'assistance sociale en août**

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale a progressé de 12 000 (+0,5 %) en août, après avoir augmenté de 15 000 (+0,6 %) en juillet. Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié dans ce secteur était en hausse de 94 300 (+4,1 %) en août.

En août, les plus fortes augmentations mensuelles ont été enregistrées dans les hôpitaux généraux et les hôpitaux de soins chirurgicaux (+4 400; +0,7 %) et dans les établissements de soins infirmiers (+2 200; +0,9 %). Ensemble, ces deux groupes ont été à l'origine de plus de la moitié de la hausse mensuelle observée en août.

**Le nombre d'emplois salariés dans les administrations publiques affiche une troisième augmentation mensuelle consécutive en août**

Dans le secteur des administrations publiques, l'emploi salarié a progressé de 5 400 (+0,4 %) en août, après avoir augmenté pendant deux mois d'affilée, à savoir en juillet (+8 800; +0,7 %) et en juin (+2 600; +0,2 %).

---

Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié dans les administrations publiques était en hausse de 36 100 (+2,8 %) en août, principalement en raison des augmentations enregistrées dans les administrations publiques locales, municipales et régionales (+17 500; +3,5 %). Les hausses observées en Ontario (+7 400; +3,6 %), en Alberta (+3 600; +6,2 %), au Québec (+3 000; +2,6 %) et en Colombie-Britannique (+3 000; +4,9 %) ont été à l'origine de la quasi-totalité (97 %) de l'augmentation sur 12 mois de l'emploi salarié dans les administrations publiques locales, municipales et régionales (données non désaisonnalisées).

### **Le commerce de gros affiche une hausse de l'emploi salarié en août**

Le nombre d'emplois salariés dans le secteur du commerce de gros a progressé de 3 600 (+0,4 %) en août, après avoir augmenté en juillet (+1 700; +0,2 %) et diminué en juin (-1 500; -0,2 %).

Environ la moitié de la hausse de l'emploi salarié observée en août dans le commerce de gros est attribuable aux augmentations enregistrées par les grossistes-marchands de machines, de matériel et de fournitures (+1 700; +0,7 %).

Par rapport à un an plus tôt, l'emploi salarié dans le commerce de gros (+1 300; +0,2 %) était en légère hausse en août.

### **L'emploi salarié dans les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement poursuit sa tendance à la baisse en août**

L'emploi salarié dans le secteur des services administratifs, des services de soutien, des services de gestion des déchets et des services d'assainissement a reculé de 2 400 (-0,3 %) en août, en baisse pour un cinquième mois consécutif. De mars à août, l'emploi salarié dans le secteur a diminué de 15 800 (-1,9 %).

La baisse cumulative observée de mars à août dans le secteur s'est concentrée en grande partie dans les services d'emploi (-10 400; -5,2 %). Les services d'emploi comprennent les établissements dont l'activité principale consiste à placer les candidats en emploi et à aider les employeurs à trouver des travailleurs pour répondre à des besoins de main-d'œuvre temporaires.

### **L'emploi salarié dans la construction affiche son deuxième recul mensuel depuis mai**

L'emploi salarié dans le secteur de la construction a diminué de 1 700 (-0,1 %) en août après avoir peu varié en juillet et avoir reculé en juin (-3 600; -0,3 %). De mai à août, le nombre d'emplois salariés dans le secteur a affiché une baisse nette de 4 400 (-0,4 %).

La baisse globale de l'emploi salarié enregistrée dans la construction de mai à août s'est concentrée dans les sous-secteurs des travaux de génie civil (-3 800; -2,1 %) et des entrepreneurs spécialisés (-500; -0,1 %). Au cours de la même période, un léger recul observé dans la construction résidentielle (-200; -0,1 %) a été contrebalancé par la légère hausse enregistrée dans la construction non résidentielle (+200; +0,1 %).

Malgré la baisse nette observée depuis mai, l'emploi salarié dans la construction était en hausse de 4 900 (+0,4 %) d'une année à l'autre en août.

### **La rémunération hebdomadaire moyenne augmente d'une année à l'autre en août**

Comparativement à un an plus tôt, la rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté de 4,6 % pour atteindre 1 270 \$ en août, après avoir progressé de 4,3 % en juillet. En général, la croissance de la rémunération hebdomadaire moyenne peut s'expliquer par divers facteurs, y compris les variations des salaires, de la composition de l'emploi et des heures travaillées ainsi que les effets de l'année de base.

Par rapport au mois précédent, la rémunération hebdomadaire moyenne a peu varié en août, après avoir progressé de 0,9 % en juillet.

En août, le nombre moyen d'heures travaillées par semaine (33,5 heures) a peu varié par rapport au mois précédent et par rapport à un an plus tôt.

### Le nombre de postes vacants varie peu en août

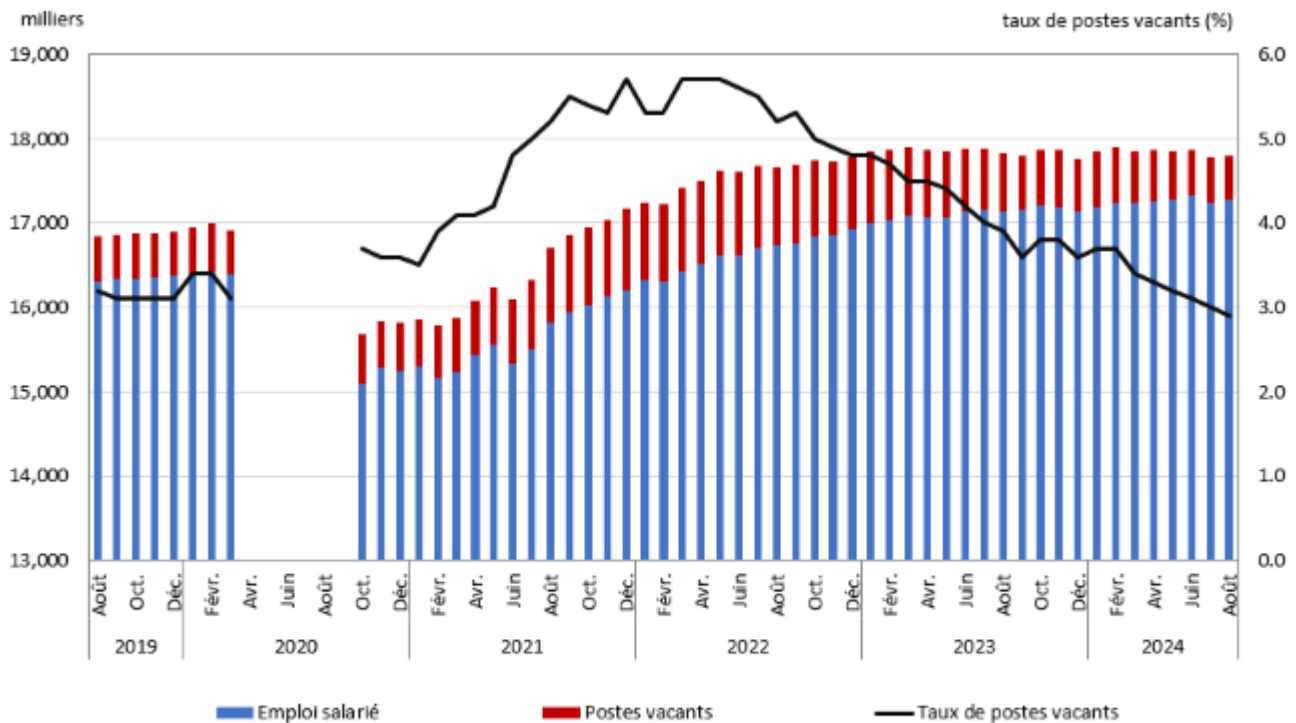
Le nombre de postes vacants au Canada a peu varié en août, s'établissant à 518 300, après avoir reculé pendant trois mois consécutifs. Par rapport à août 2023, le nombre de postes vacants était en baisse de 176 300 (-25,4 %) en août 2024.

La demande de main-d'œuvre totale — qui correspond à la somme des postes occupés et des postes vacants — a été stable en août, mais elle était en baisse de 27 600 (-0,2 %) par rapport à un an plus tôt.

Le taux de postes vacants — qui correspond au nombre de postes vacants exprimé en proportion de la demande de main-d'œuvre totale — s'est établi à 2,9 % en août, en baisse de 0,1 point de pourcentage par rapport au mois précédent (3,0 %) et en baisse de 1,0 point de pourcentage par rapport à août 2023 (3,9 %).

En août 2024, il y avait 2,8 chômeurs pour chaque poste vacant, en hausse par rapport à 2,7 en juillet. Il s'agit d'une sixième hausse mensuelle consécutive du ratio chômeurs-postes vacants.

### Infographie 1 – Le nombre de postes vacants varie peu après trois mois de baisses consécutives



**Note(s) :** La demande de main-d'œuvre totale est égale à la somme du nombre d'emplois salariés et des postes vacants. La collecte des données de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires a été suspendue d'avril 2020 à septembre 2020. Par conséquent, les données pour ces périodes de référence ne sont pas disponibles. Les données sont désaisonnalisées.

**Source(s) :** Enquête sur les postes vacants et les salaires (5217), tableau 14-10-0406-01.

---

## Le nombre de postes vacants diminue dans trois secteurs et augmente dans quatre secteurs

Dans l'ensemble, le nombre de postes vacants a peu varié en août, les baisses observées dans trois secteurs ayant été contrebalancées par les hausses enregistrées dans quatre secteurs. Ces baisses sont survenues dans les soins de santé et l'assistance sociale (-12 700 pour s'établir à 114 700), dans la construction (-7 600 pour s'établir à 38 600) et dans l'industrie de l'information et l'industrie culturelle (-1 500 pour s'établir à 5 800). Ces baisses ont été contrebalancées par les hausses enregistrées dans la finance et les assurances (+7 700 pour atteindre 23 900), dans les services administratifs, les services de soutien, les services de gestion des déchets et les services d'assainissement (+4 300 pour atteindre 30 400), dans les autres services (sauf les administrations publiques) (+3 600 pour atteindre 25 300) et dans le commerce de gros (+2 300 pour atteindre 21 100).

Par rapport à un an plus tôt, 15 des 20 secteurs ont affiché une baisse du nombre de postes vacants en août, et les plus fortes diminutions ont été enregistrées dans les services d'hébergement et de restauration (-37 500 pour s'établir à 48 400), dans la construction (-24 700 pour s'établir à 38 600) et dans le commerce de détail (-22 900 pour s'établir à 47 600). Les cinq autres secteurs ont enregistré peu de variation.

## Le nombre de postes vacants diminue dans les soins de santé et l'assistance sociale

En août, le nombre de postes vacants dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale a diminué de 12 700 (-10,0 %) pour s'établir à 114 700, après avoir été stable en juillet. Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants dans le secteur était en baisse de 18 000 (-13,6 %) en août.

Le taux de postes vacants dans les soins de santé et l'assistance sociale s'est établi à 4,6 % en août, en baisse de 0,5 point de pourcentage par rapport à juillet et en baisse de 0,9 point de pourcentage par rapport à un an plus tôt (5,5 %). Malgré la diminution observée d'un mois à l'autre, en août, le taux de postes vacants dans les soins de santé et l'assistance sociale est demeuré le plus élevé de l'ensemble des 20 secteurs pour un cinquième mois consécutif, à savoir depuis avril.

## Le nombre de postes vacants recule dans la construction après avoir peu varié pendant quatre mois

Dans le secteur de la construction, le nombre de postes vacants a diminué de 7 600 (-16,5 %) pour s'établir à 38 600 en août, après avoir été stable de mars à juillet.

Le taux de postes vacants dans la construction s'est établi à 3,2 % en août, en baisse de 0,6 point de pourcentage par rapport à juillet. Même si le taux de postes vacants dans le secteur est demeuré supérieur à la moyenne canadienne de 2,9 % en août, il s'agit du plus faible taux observé depuis novembre 2019 (3,1 %) (à l'exception de la période allant d'avril 2020 à septembre 2020, lorsque les données n'étaient pas accessibles).

## Le nombre de postes vacants augmente dans le commerce de gros

Le nombre de postes vacants dans le secteur du commerce de gros a augmenté de 2 300 (+12,2 %) pour atteindre 21 100 en août 2024, ce qui a contrebalancé la baisse enregistrée au cours du mois précédent (-2 500; -11,6 %).

Par rapport à un an plus tôt, le nombre de postes vacants dans le commerce de gros était en baisse de 6 300 (-23,1 %) en août. Au cours de la même période, le taux de postes vacants dans le secteur a diminué de 0,7 point de pourcentage, passant de 3,2 % à 2,5 %.

## Le nombre de postes vacants diminue en Ontario et au Nouveau-Brunswick, alors qu'il augmente à Terre-Neuve-et-Labrador

En août, le nombre de postes vacants a reculé en Ontario (-10 500 pour s'établir à 172 700) et au Nouveau-Brunswick (-2 600 pour s'établir à 7 500), tandis qu'il a augmenté à Terre-Neuve-et-Labrador (+1 400 pour atteindre 5 400). Le nombre de postes vacants a peu varié dans les autres provinces.

Par rapport à un an plus tôt, le taux de postes vacants était en baisse dans sept provinces en août, et le Québec (-1,2 point de pourcentage pour s'établir à 3,0 %) et la Saskatchewan (-1,2 point de pourcentage pour s'établir à 3,4 %) ont enregistré les diminutions les plus prononcées, suivis de l'Ontario (-1,1 point de pourcentage pour s'établir à 2,5 %).

En août, le taux de postes vacants a peu varié par rapport à un an plus tôt au Manitoba (3,2 %), à l'Île-du-Prince-Édouard (2,7 %) et à Terre-Neuve-et-Labrador (2,5 %).

La Colombie-Britannique (3,6 %) a affiché le plus haut taux de postes vacants en août, tandis que le Nouveau-Brunswick (2,3 %) a affiché le taux le plus faible.

### Infographie 2 – Par rapport à un an plus tôt, le taux de postes vacants recule dans sept provinces



## Objectifs liés au développement durable

Le 1er janvier 2016, des pays du monde entier ont officiellement commencé à mettre en œuvre le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#), le plan d'action des Nations Unies axé sur la transformation qui vise à relever des défis mondiaux urgents au cours des 15 années suivantes. Ce plan repose sur 17 objectifs précis liés au développement durable.

L'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail est un exemple de la manière dont Statistique Canada appuie le suivi des progrès concernant les objectifs mondiaux liés au développement durable. Ce communiqué servira à mesurer les objectifs suivants :



### Note aux lecteurs

#### Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail

Le principal objectif de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (EERH) est de brosser un portrait mensuel du niveau de rémunération, de l'emploi et des heures travaillées, selon des catégories d'industrie détaillées, à l'échelle du pays, des provinces et des territoires.

L'emploi salarié, tel qu'il est mesuré au moyen de l'EERH, désigne le nombre d'employés recevant une rémunération et des avantages sociaux (revenu de travail) au cours d'un mois donné. Cette enquête ne vise pas les travailleurs autonomes de même que les propriétaires et les associés des entreprises non constituées en société et des bureaux voués à l'exercice d'une profession libérale ainsi que les employés du secteur agricole.

Les estimations de l'EERH sont produites en intégrant les données de trois sources : un recensement d'environ 1 million de retenues salariales fournies par l'Agence du revenu du Canada; l'Enquête sur la rémunération auprès des entreprises, qui permet de recueillir des données auprès d'un échantillon de 15 000 établissements; et les dossiers administratifs d'emploi des administrations publiques fédérale, provinciales et territoriales, fournis par ces ordres de gouvernement.

Les estimations de la rémunération et des heures de travail hebdomadaires moyennes proviennent d'un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %. Les estimations de l'emploi salarié sont fondées sur un recensement de données administratives et ne sont pas sujettes à la variabilité d'échantillonnage.

Lors de chaque diffusion des données de l'EERH, les données du mois précédent sont révisées. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Statistique Canada produit aussi des estimations de l'emploi à partir de l'Enquête sur la population active (EPA). L'EPA est une enquête-ménage mensuelle dont le principal objectif est de répartir la population en âge de travailler en trois catégories qui s'excluent mutuellement, à savoir les personnes occupées (y compris les travailleurs autonomes), les chômeurs et les inactifs. Cette enquête est la source d'information officielle concernant le taux de chômage, et elle permet de recueillir des données sur les caractéristiques sociodémographiques de l'ensemble de la population sur le marché du travail.

Les tendances de l'emploi tirées de l'EERH et de l'EPA se suivent généralement de près, surtout sur de longues périodes. Cela dit, en raison des différences de concepts, de définitions et de méthodologies, les variations des niveaux d'emploi dans l'EERH et dans l'EPA peuvent différer, en particulier sur des périodes plus courtes. Pour mieux comprendre les différences conceptuelles entre les mesures de l'emploi provenant de l'EPA et celles provenant de l'EERH, veuillez consulter la section 8 du Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail (72-203-G).

L'EERH et l'EPA fournissent également des indicateurs mensuels de la rémunération perçue par les employés. Utilisés ensemble, les rémunérations hebdomadaires moyennes (tirées de l'EERH) et les salaires horaires moyens (tirés de l'EPA) peuvent fournir un portrait complet de la dynamique de la rémunération au Canada. Pour obtenir des renseignements sur les définitions de chaque indicateur, les principales différences conceptuelles et de mesure, ainsi que des conseils aux utilisateurs de données quant aux circonstances dans lesquelles il convient d'utiliser chaque indicateur, veuillez consulter le document intitulé « Rémunération et salaire — Guide d'utilisation des indicateurs de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail et de l'Enquête sur la population active ».

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Les données sur l'emploi salarié non agricole portent sur l'ensemble des salariés rémunérés à l'heure et des employés à salaire fixe, ainsi que sur la catégorie « autres salariés », qui comprend les travailleurs payés à la pièce et ceux payés seulement à la commission.

À moins d'indication contraire, les données sur le nombre moyen d'heures travaillées par semaine portent seulement sur les salariés rémunérés à l'heure et les employés à salaire fixe, et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2022, version 1.0.

Toutes les données sur la rémunération tiennent compte des heures supplémentaires et excluent les entreprises qui n'ont pas pu être classées selon un code du SCIAN. Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source. La rémunération hebdomadaire moyenne est obtenue en divisant les gains hebdomadaires totaux par le nombre de salariés. Les variations de la rémunération hebdomadaire moyenne peuvent s'expliquer par divers facteurs, y compris les variations des salaires, de la composition de l'emploi et des heures travaillées ainsi que les effets de l'année de base.

L'effet de glissement annuel désigne l'incidence de la tendance observée 12 mois plus tôt (le mois de référence) sur la variation sur 12 mois de l'estimation du mois courant. Dans le cas de l'EERH, lorsque la rémunération hebdomadaire moyenne du mois de référence atteint un sommet d'une tendance à court terme, cela tend à avoir un effet à la baisse sur la croissance sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne du mois courant. Par ailleurs, si la valeur du mois de référence se situe à un creux d'une tendance, cela tend à avoir un effet à la hausse sur la croissance sur 12 mois de la rémunération hebdomadaire moyenne du mois courant.

#### **Enquête sur les postes vacants et les salaires**

L'enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) est une enquête trimestrielle. L'échantillon trimestriel des emplacements commerciaux est réparti sur les trois mois de collecte du trimestre, approximativement équilibré par province et par secteur d'activité pendant chacun des trois mois. Cela permet la production d'estimations trimestrielles et mensuelles.

Les estimations mensuelles provisoires sont produites pour les postes vacants, les taux de postes vacants et l'emploi salarié au moyen des réponses obtenues auprès des emplacements commerciaux échantillonnés pendant le mois de référence correspondant. La période de référence de l'EPVS est le premier jour du mois respectif. La présente analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %.

Les estimations mensuelles provisoires sont révisées et finalisées lorsque les estimations trimestrielles correspondantes sont diffusées, ou peu après. Les utilisateurs sont priés d'utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

À moins d'indication contraire, les données figurant dans le présent communiqué sont désaisonnalisées, ce qui facilite les comparaisons, car les effets des variations saisonnières sont supprimés. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la désaisonnalisation, veuillez consulter la page [Données désaisonnalisées — Foire aux questions](#).

Bien que l'emploi mesuré dans le cadre de l'EPVS soit étalonné en fonction de l'emploi mesuré au moyen de l'EERH, les chiffres de l'emploi salarié tirés de l'EERH et les chiffres de l'emploi mensuels provisoires tirés de l'EPVS peuvent différer en raison des regroupements utilisés pour l'étalonnage et des différences sur le plan de la portée et des périodes de référence.

Le ratio chômeurs-postes vacants exclut les territoires pour assurer la cohérence avec la couverture géographique des données disponibles de l'EPA (tableau 14-10-0287-01).

L'EPVS permet également de fournir des données trimestrielles exhaustives sur les postes vacants selon le secteur d'activité et les professions détaillées pour le Canada, les provinces, les territoires et les régions économiques; sur le salaire horaire offert; et sur les caractéristiques des postes vacants. Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation des données de l'EPVS dans le Guide de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (75-514-G).

#### **Tableaux de données en temps réel**

Les tableaux 14-10-0357-01 et 14-10-0358-01 sont désormais archivés.

Les tableaux de données en temps réel 14-10-0331-01 et 14-10-0332-01 seront mis à jour le 18 novembre.

---

**Prochaine diffusion**

*Les données de septembre de l'EERH et de l'EPVS seront diffusées le 28 novembre.*

**Tableau 1**

**Rémunération hebdomadaire moyenne (y compris les heures supplémentaires) pour l'ensemble des salariés — Données désaisonnalisées**

	Août 2023	Juillet 2024 <sup>r</sup>	Août 2024 <sup>p</sup>	Juillet à août 2024	Août 2023 à août 2024	Juillet à août 2024	Août 2023 à août 2024
	dollars courants			variation en dollars courants		variation en %	
<b>Ensemble des secteurs<sup>1</sup></b>	<b>1 214,31</b>	<b>1 265,59</b>	<b>1 270,46</b>	<b>4,87</b>	<b>56,15</b>	<b>0,4</b>	<b>4,6</b>
Forêt, exploitation et soutien	1 389,16	1 413,00	1 416,76	3,76	27,60	0,3	2,0
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	2 282,93	2 479,28	2 489,04	9,76	206,11	0,4	9,0
Services publics	2 095,90	2 073,33	2 129,64	56,31	33,74	2,7	1,6
Construction	1 491,78	1 503,74	1 523,88	20,14	32,10	1,3	2,2
Fabrication	1 323,72	1 358,13	1 364,98	6,85	41,26	0,5	3,1
Commerce de gros	1 422,54	1 508,47	1 517,91	9,44	95,37	0,6	6,7
Commerce de détail	714,30	752,01	752,58	0,57	38,28	0,1	5,4
Transport et entreposage	1 260,05	1 299,81	1 301,40	1,59	41,35	0,1	3,3
Industrie de l'information et industrie culturelle	1 699,94	1 823,45	1 880,58	57,13	180,64	3,1	10,6
Finance et assurances	1 576,40	1 683,37	1 701,32	17,95	124,92	1,1	7,9
Services immobiliers, de location et de location à bail	1 201,77	1 269,87	1 288,35	18,48	86,58	1,5	7,2
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 751,38	1 791,96	1 787,68	-4,28	36,30	-0,2	2,1
Gestion de sociétés et d'entreprises	1 670,36	1 718,88	1 698,09	-20,79	27,73	-1,2	1,7
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	1 028,23	1 042,81	1 035,39	-7,42	7,16	-0,7	0,7
Services d'enseignement	1 197,27	1 267,04	1 262,14	-4,90	64,87	-0,4	5,4
Soins de santé et assistance sociale	1 067,87	1 135,79	1 132,09	-3,70	64,22	-0,3	6,0
Arts, spectacles et loisirs	728,79	754,01	777,63	23,62	48,84	3,1	6,7
Services d'hébergement et de restauration	491,78	503,74	507,61	3,87	15,83	0,8	3,2
Autres services (sauf les administrations publiques)	1 032,55	1 097,99	1 107,75	9,76	75,20	0,9	7,3
Administrations publiques	1 563,38	1 631,07	1 612,41	-18,66	49,03	-1,1	3,1
<b>Provinces et territoires</b>							
Terre-Neuve-et-Labrador	1 205,22	1 244,96	1 253,49	8,53	48,27	0,7	4,0
Île-du-Prince-Édouard	1 042,85	1 068,75	1 083,27	14,52	40,42	1,4	3,9
Nouvelle-Écosse	1 073,79	1 122,26	1 133,24	10,98	59,45	1,0	5,5
Nouveau-Brunswick	1 118,34	1 144,53	1 158,30	13,77	39,96	1,2	3,6
Québec	1 166,33	1 209,22	1 221,15	11,93	54,82	1,0	4,7
Ontario	1 241,26	1 296,09	1 297,62	1,53	56,36	0,1	4,5
Manitoba	1 108,87	1 156,33	1 157,19	0,86	48,32	0,1	4,4
Saskatchewan	1 167,48	1 216,69	1 233,09	16,40	65,61	1,3	5,6
Alberta	1 288,56	1 334,91	1 351,02	16,11	62,46	1,2	4,8
Colombie-Britannique	1 224,06	1 280,22	1 281,73	1,51	57,67	0,1	4,7
Yukon	1 393,63	1 447,88	1 443,03	-4,85	49,40	-0,3	3,5
Territoires du Nord-Ouest	1 612,17	1 717,40	1 709,03	-8,37	96,86	-0,5	6,0
Nunavut	1 624,62	1 726,01	1 757,47	31,46	132,85	1,8	8,2

<sup>r</sup> révisé

<sup>p</sup> provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

**Note(s)** : Les données sur la rémunération correspondent à la rémunération brute avant les retenues à la source.

**Source(s)** : Tableau [14-10-0223-01](#).

**Tableau 2**  
**Nombre d'employés — Données désaisonnalisées**

	Août 2023	Juillet 2024 <sup>r</sup>	Août 2024 <sup>p</sup>	Juillet à août 2024	Août 2023 à août 2024	Juillet à août 2024	Août 2023 à août 2024
	milliers			variation en milliers		variation en %	
<b>Ensemble des secteurs<sup>1</sup></b>	<b>18 055,3</b>	<b>18 218,5</b>	<b>18 232,0</b>	<b>13,5</b>	<b>176,7</b>	<b>0,1</b>	<b>1,0</b>
Foresterie, exploitation et soutien	37,0	38,2	37,9	-0,3	0,9	-0,7	2,4
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	212,7	213,4	214,4	1,0	1,7	0,5	0,8
Services publics	133,7	134,5	133,4	-1,1	-0,3	-0,8	-0,2
Construction	1 170,8	1 177,5	1 175,8	-1,7	4,9	-0,1	0,4
Fabrication	1 564,4	1 559,0	1 558,7	-0,4	-5,7	-0,0	-0,4
Commerce de gros	824,0	821,7	825,3	3,6	1,3	0,4	0,2
Commerce de détail	2 019,9	1 995,6	1 997,2	1,6	-22,7	0,1	-1,1
Transport et entreposage	842,8	848,1	850,8	2,7	8,1	0,3	1,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	360,2	358,6	358,0	-0,6	-2,2	-0,2	-0,6
Finance et assurances	837,2	850,5	851,9	1,4	14,7	0,2	1,8
Services immobiliers, de location et de location à bail	291,3	294,8	294,5	-0,2	3,3	-0,1	1,1
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 219,1	1 228,5	1 227,9	-0,6	8,8	-0,0	0,7
Gestion de sociétés et d'entreprises	124,3	120,7	120,4	-0,3	-3,9	-0,2	-3,1
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	835,7	820,1	817,7	-2,4	-17,9	-0,3	-2,1
Services d'enseignement	1 436,2	1 480,5	1 488,4	8,0	52,3	0,5	3,6
Soins de santé et assistance sociale	2 310,4	2 392,6	2 404,6	12,0	94,3	0,5	4,1
Arts, spectacles et loisirs	315,3	321,0	318,6	-2,4	3,3	-0,8	1,1
Services d'hébergement et de restauration	1 310,5	1 302,1	1 300,9	-1,1	-9,6	-0,1	-0,7
Autres services (sauf les administrations publiques)	564,4	575,6	575,2	-0,3	10,8	-0,1	1,9
Administrations publiques	1 285,3	1 316,3	1 321,7	5,4	36,4	0,4	2,8
<b>Provinces et territoires</b>							
Terre-Neuve-et-Labrador	222,7	218,9	217,7	-1,2	-5,0	-0,6	-2,3
Île-du-Prince-Édouard	78,1	79,5	79,8	0,3	1,7	0,4	2,2
Nouvelle-Écosse	449,9	458,1	458,7	0,7	8,8	0,1	2,0
Nouveau-Brunswick	353,2	357,3	360,4	3,1	7,3	0,9	2,1
Québec	4 055,1	4 081,2	4 078,2	-3,0	23,1	-0,1	0,6
Ontario	7 003,1	7 069,5	7 075,7	6,2	72,6	0,1	1,0
Manitoba	643,3	645,3	644,9	-0,4	1,6	-0,1	0,3
Saskatchewan	506,6	514,2	516,0	1,8	9,4	0,4	1,9
Alberta	2 121,4	2 157,8	2 162,8	5,0	41,4	0,2	2,0
Colombie-Britannique	2 548,9	2 560,8	2 562,8	1,9	13,9	0,1	0,5
Yukon	24,5	25,7	25,3	-0,4	0,8	-1,6	3,2
Territoires du Nord-Ouest	27,5	28,0	27,9	-0,1	0,3	-0,4	1,3
Nunavut	21,0	22,2	21,8	-0,4	0,8	-1,9	3,8

<sup>r</sup> révisé

<sup>p</sup> provisoire

1. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

Source(s) : Tableau 14-10-0223-01.

**Tableau 3**  
**Postes vacants et taux de postes vacants – Données désaisonnalisées<sup>1</sup>**

	Août 2024 <sup>P</sup> Employés salariés <sup>2</sup>	Août 2024 <sup>P</sup> Postes vacants	Août 2024 <sup>P</sup> Taux de postes vacants
	milliers		%
<b>Ensemble des secteurs<sup>3</sup></b>	<b>17 279,9</b>	<b>518,3</b>	<b>2,9</b>
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	239,3	7,2	2,9
Extraction minière, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	210,5	5,4	2,5
Services publics	133,6	2,0	1,5
Construction	1 171,1	38,6	3,2
Fabrication	1 551,8	31,1	2,0
Commerce de gros	819,4	21,1	2,5
Commerce de détail	2 001,2	47,6	2,3
Transport et entreposage	849,2	26,1	3,0
Industrie de l'information et industrie culturelle	355,7	5,8	1,6
Finance et assurances	850,6	23,9	2,7
Services immobiliers, de location et de location à bail	294,9	7,4	2,4
Services professionnels, scientifiques et techniques	1 229,7	37,9	3,0
Gestion de sociétés et d'entreprises	122,1	2,4	1,9
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	817,9	30,4	3,6
Services d'enseignement	1 473,9	20,0	1,3
Soins de santé et assistance sociale	2 395,4	114,7	4,6
Arts, spectacles et loisirs	320,6	9,1	2,8
Services d'hébergement et de restauration	1 291,0	48,4	3,6
Autres services (sauf les administrations publiques)	578,3	25,3	4,2
Administrations publiques <sup>4</sup>	573,8	14,1	2,4
<b>Provinces et territoires</b>			
Terre-Neuve-et-Labrador	209,3	5,4	2,5
Île-du-Prince-Édouard	71,4	2,0	2,7
Nouvelle-Écosse	444,6	13,3	2,9
Nouveau-Brunswick	313,9	7,5	2,3
Québec	3 861,8	119,4	3,0
Ontario	6 722,0	172,7	2,5
Manitoba	613,2	20,0	3,2
Saskatchewan	500,1	17,6	3,4
Alberta	2 072,0	68,3	3,2
Colombie-Britannique	2 411,6	89,8	3,6
Yukon	20,2	0,7 <sup>E</sup>	3,5 <sup>E</sup>
Territoires du Nord-Ouest	22,3	1,1	4,8
Nunavut	17,4 <sup>E</sup>	F	F

<sup>P</sup> provisoire

<sup>E</sup> à utiliser avec prudence

<sup>F</sup> trop peu fiable pour être publié

1. Les estimations sont provisoires jusqu'à ce que les données trimestrielles connexes soient diffusées.

2. Les estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur les postes vacants et les salaires (EPVS) peuvent différer des estimations de l'emploi tirées de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail en raison du regroupement pour le calage et des différences de couverture et de période de référence. De plus, les données de l'EPVS sont désaisonnalisées.

3. La répartition sectorielle est fondée sur la version 1.0 du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord de 2022.

4. À l'exclusion des administrations publiques provinciales, territoriales et fédérale; ainsi que des organismes publics internationaux et autres organismes publics extraterritoriaux.

Source(s) : Tableaux [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

**Tableaux disponibles :** [14-10-0201-01](#), [14-10-0203-01](#), [14-10-0205-01](#), [14-10-0209-01](#), [14-10-0211-01](#), [14-10-0213-01](#), [14-10-0220-01](#) à [14-10-0223-01](#) , [14-10-0255-01](#), [14-10-0371-01](#), [14-10-0372-01](#), [14-10-0406-01](#) et [14-10-0432-01](#).

**Définitions, source de données et méthodes :** numéros d'enquête [2612](#) et [5217](#).

Il est possible d'obtenir de plus amples renseignements sur les concepts et l'utilisation de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail dans le *Guide de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail* ([72-203-G](#)).

Le produit « [La rémunération et l'emploi salarié en bref : appli interactive](#) » ([14200001](#)) est maintenant accessible. Cette application interactive de visualisation de données permet de brosser un portrait détaillé du marché du travail canadien à l'aide des données les plus récentes de l'Enquête sur l'emploi, la rémunération et les heures de travail. Les estimations sont désaisonnalisées et sont offertes selon la province et le principal secteur d'activité. L'application comprend également des estimations historiques remontant à 10 ans. Elle permet aux utilisateurs d'explorer et de personnaliser rapidement et aisément l'information présentée. Il est possible de combiner plusieurs provinces et secteurs d'activité afin de créer ses propres domaines d'intérêt associés au marché du travail.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 ([infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca)), ou communiquez avec les Relations avec les médias ([statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca](mailto:statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca)).